

➤ **PUBLIC VISE ET PREREQUIS :** pour l'accès en Manager Spécialisé il faut être titulaire d'un BAC+3, admission sur dossier et entretien.

➤ **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- ☑ Former des managers en Ressources Humaines.
- ☑ Etre capable d'exercer en toute responsabilité et en autonomie les activités et les fonctions relatives aux acteurs internes d'une structure. Assurer la gestion prospective des carrières et des compétences. Elaborer et mettre en œuvre le plan de développement des ressources humaines, garantir et contrôler la gestion administrative du personnel. Organiser la communication interne et le dialogue social, contribuer à la qualité de vie au travail.
- ☑ Cette formation permet particulièrement une valorisation professionnelle dans les domaines suivants :
  - Directeur des Ressources Humaines, Responsable des Ressources Humaines, Cadre de la Fonction Ressources Humaines, Gestionnaire des Ressources Humaines, Responsable de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, Adjoint au Directeur des Ressources Humaines (dans les structures importantes), Chargé des Ressources Humaines

## COMPETENCES VISÉES

- Définir, promouvoir et mettre en œuvre une gestion stratégique des Ressources Humaines : Assurer une veille sur les dispositifs de GPEC / Garantir la conformité de ses dispositifs / Concevoir et mettre en place la cartographie des compétences / Produire les scénarios stratégiques de GPEC / Garantir la mise en place du SIRH et son utilisation.

- Piloter et assurer la gestion de l'emploi et des mobilités : Organiser le recrutement externe et interne / Concevoir les actions favorisant l'intégration des nouveaux embauchés / Organiser la mobilité externe / Anticiper et assurer les mobilités internationales / Gérer les dossiers d'expatriation / Elaborer les systèmes de reporting.

- Piloter la performance sociale : Concevoir et mettre en place le suivi d'un dispositif d'évaluation des compétences et de la performance / Organiser la formation des salariés / Identifier et gérer les leviers et les freins de la motivation et de l'implication au travail / Assurer la conduite du changement.

- Garantir la gestion administrative du personnel (en conformité avec les exigences de la réglementation du travail) : Appliquer la législation du travail (contrats, dossiers individuels, temps de travail, procédures disciplinaires) / Superviser et gérer le processus de paye / Concevoir et

superviser la production des tableaux de bord (absentéisme, congés, temps de travail).

- Piloter la gestion des rémunérations : Assurer l'analyse et le suivi de la masse salariale (composantes de la rémunération, mesure des effets, tableaux de bord, budget frais du personnel ; etc.) / Définir et mettre en œuvre la politique de rémunération.

- Promouvoir l'engagement social et l'engagement sociétal : Organiser la concertation et le dialogue social avec les IRP (animer les relations, assurer les élections, mener la négociation collective, prévenir et gérer les conflits collectifs, garantir la conformité juridique des relations sociales) / Dynamiser la communication interne et la planifier / Développer une politique de marketing RH / Promouvoir la Qualité de Vie au Travail / Elaborer une politique RSE.

- Piloter et garantir la modernisation de la gestion des ressources humaines : Assurer l'adaptation des processus RH à la digitalisation des activités et pratiques / Prendre en compte les nouveaux modes d'organisation du travail / Management de l'innovation.

➤ **MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES**

Nous recherchons un équilibre entre l'acquisition d'un socle de connaissances générales, à partir de supports de cours adaptés à la matière : l'utilisation de cas d'entreprises afin de mobiliser les alternants dans des situations réelles, de les faire réfléchir aux options à prendre, aux décisions, aux plans d'actions, pour enfin leur faire conceptualiser les compétences qu'ils ont développées en entreprise. La taille moyenne des groupes est de 14.

➤ **EVALUATION DE LA FORMATION**

**Évaluation :** la formation est validée par un titre enregistré au RNCP au niveau 1, Arrêté du 07 avril 2017, publié au JO du 21 avril 2017. Enregistrement pour trois ans (jusqu'en 2020). Fiche RNCP n°28190 - Titre délivré par l'ECEMA.

**2 types d'évaluation :** soit des évaluations en contrôle continu soit en évaluations finales. Les modalités varient en fonction des unités d'enseignement. Les formateurs organisent des évaluations en cours de formation. Chaque année, ces évaluations donnent lieu à un bulletin de notes ; un compte rendu des résultats est adressé aux tuteurs.

➤ **EQUIPE PEDAGOGIQUE**

L'équipe pédagogique est une équipe riche de ses diplômés et de ses expériences professionnelles. (voir la CVthèque). La liste des intervenants est communiquée avec l'emploi du temps.

➤ **DUREE DE LA FORMATION**

Un planning prévisionnel est joint à la convention de formation. ISMACC peut, après étude du dossier et selon les parcours de chacun adapter le nombre d'heures.